Une fraude du copiste crétois du XVIe siècle Constantin Paleaocappa :

Thaddée de Péluse

Patriarche grec de Jérusalem
au XIIIe siècle
et son
Adversus Iudaeos

par
G. Bardy

in
Revue de l'Orient Chrétien
Tome XXII
1920-1921
p 280-287

THADDÉE DE PÉLUSE

ADVERSUS IUDAEOS

Trois manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris renferment un traité contre les Juifs, dont ils attribuent la composition à un certain Thaddée de Péluse, archevêque ou patriarche de Jérusalem : ce sont le cod. graec. 887; le cod. graec. 1285; et le cod. suppl. graec. 120.

Le cod. 887 (anciennement Fontell. Reg. 1827) a été copié en 1539-1540 par le moine Pachôme (Constantin Palaeocappa) (1). C'est un beau manuscrit de 223 fol., écrit en larges caractères, et comportant quatorze lignes à la page. L'opuscule de Thaddée, qui commence au fol. 113 r., y occupe la dernière place et vient après les trois livres de Théophile à Autolycus (2). On ne peut d'abord s'empêcher de remarquer ce rapprochement, qui fait concevoir de grandes espérances sur le contenu du livre contre les Juifs.

Le cod. 1285 (autrefois Colbert. 5061, puis Reg. 2960, 3) remonte lui aussi au XVIe siècle; chaque page renferme 24 lignes, écrites avec soin, mais il semble bien que le copiste n'ait pas été fort instruit sur l'orthographe, car il lui arrive très souvent de faire des fautes assez grossières; il intervertit volontiers l'ο et l'ω, le η et le ι; il omet les redoublements de consonnes où il y a lieu, et réciproquement. La plupart du temps d'ailleurs, ces fautes sont corrigées, soit au-dessus du texte, lorsqu'il s'agit d'une lettre à changer, soit dans la marge, s'il y a des mots à transposer ou des erreurs plus graves à redresser. Ce qu'il y a de plus curieux à noter à propos de ce manuscrit,

(1) Cf. H. Omont, *Catalogue des manuscrits grecs de Fontainebleau*, Paris, 1889.

(2) Cf. H. Harnack, *Die Überlieferung der griechischen Apologeten* (*Texte und Untersuchungen* I, 1), Leipzig, 1882, p. 73.

c'est que, chez lui, le début et la fin de l'ouvrage de Thaddée sont différents de ce qu'ils sont dans les autres copies. Le livre commençait brusquement, au milieu du récit du siège de Jérusalem par Vespasien et Titus; un copiste postérieur, à ce qu'il semble, a écrit dans la marge inférieure d'abord, puis dans la marge supérieure le prologue qui figure ailleurs. La fin, encore dans l'état actuel du manuscrit, est également en l'air : on s'arrête au beau milieu d'une chronologie, dont les éléments sont dits empruntés au savant Eusèbe dans les canons des Chroniques; et pourtant il n'y a pas de doute que le copiste se croie arrivé au terme de son travail, puisqu'il laisse en blanc les trois quarts environ de la dernière page. Ajoutons enfin que le nom de l'auteur du livre ne figurait pas d'abord dans cette copie; il a été également ajouté plus tard, dans la marge de gauche, sous la forme suivante : Θαδδαίου τοῦ Πηλουσιώτου πατριάρχου Ἱεροσολύμων κατὰ Ἰουδαίων. Le manuscrit ne renferme rien autre chose que l'ouvrage de Thaddée.

Il n'y a pas lieu de s'arrêter longuement sur le cod. suppl. graec. 120. Ce n'est qu'une copie, écrite au XVIII^e siècle, et faite sans doute, s'il faut croire une note écrite au haut de la première feuille par un lecteur, d'après le cod. 887. De fait, il n'y a aucune variante entre ces deux manuscrits, sinon quelques rares divergences dans l'orthographe d'un mot. Il convient seulement de signaler que le traité de Thaddée, qui occupe les fol. 1-76, est suivi ici des neuf livres contre les Juifs écrits par Jean Cantacuzène au temps de sa profession monacale. Ce manuscrit a été entre les mains d'un lecteur curieux, qui y a inséré quelques remarques : il signale par exemple au premier folio que l'historien littéraire Cave ne parle pas de Thaddée; il ajoute que ce personnage vivait vers l'an 1232, et il se réfère à une indication contenue dans le dernier chapitre; à plusieurs reprises enfin, il marque les écrivains antérieurs cités ou loués par Thaddée.

Mon attention s'était trouvée attirée vers le livre de Thaddée, à cause du sujet qu'il traite; et j'avais pensé qu'il pourrait être intéressant d'en donner une édition, pour compléter la collection, entreprise par la *Patrologia Orientalis*, de la littérature byzantine anti-judaïsante. Aussi bien d'autres, avant moi, avaient conçu le même projet, et M. Mc Giffert avait, il y a déjà

bien longtemps, annoncé son désir de publier le texte de Thaddée (1). Mais il semble que jusqu'ici rien n'ait encore été fait, et il vaut mieux, comme on va le voir, qu'il en ait été ainsi.

La première question qui se posait était naturellement d'identifier Thaddée de Péluse, dont les manuscrits font un patriarche de Jérusalem, et de fixer la date de son activité. Et c'est au savant Lequien que l'on s'adresse tout d'abord lorsqu'il s'agit des évêques de l'Orient chrétien. Or la notice de Lequien est déplorablement brève (2). De Thaddée, il ne connait rien autre que le livre contre les Juifs, qu'il cite d'après le cod. reg. 1827 (c'est notre cod. 887); et il en place l'activité vers 1298 : à la fin de son livre l'auteur écrit en effet que « depuis l'Ascension du Christ jusqu'à présent, il y a mille deux cent soixante-cinq ans ». D'ailleurs, la chronologie des patriarches de Jérusalem à la fin du XIII[e] siècle est fort incertaine. Ni Thaddée, ni Athanase III qui lui est donné par Lequien comme prédécesseur, ni les successeurs immédiats de Thaddée ne sont nommés dans le catalogue de Dorothée. Athanase III devait vivre sous Michel Paléologue (1261-1282); Lequien rapporte qu'il fut tué à son retour de Constantinople où il était allé s'occuper de l'union entre Grecs et Latins. Sophronius III et Athanase IV sont mentionnés à la suite par Nicéphore Calliste (*Hist. Eccles.*, t. II, l. XIV, c. 39).

Parmi les historiens de la littérature, les uns, comme Cave, omettent le nom de Thaddée, les autres, comme Fabricius, se contentent de le citer au nombre des auteurs qui ont écrit contre les Juifs (3). La complète histoire de la littérature byzantine de K. Krumbacher n'est pas mieux renseignée (4). Et pour en avoir le cœur net, je me suis adressé au T. R. Père Lagrange qui a bien voulu me répondre à ce sujet le 7 avril 1921 : « Les Grecs ont vraiment fait de leur mieux à propos de votre Thaddée, consultant non seulement la bibliothèque, mais encore les

(1) Mc GIFFERT, *Dialogue between a christian and a Jew*, Marburg, 1889, p. 18.

(2) M. LEQUIEN, *Oriens christianus*, t. III, c. 506.

(3) FABRICIUS-HARLES, *Bibliotheca graeca*, t. VI, p. 749.

(4) K. KRUMBACHER, *Geschichte der byzantinischen Literatur*², München, 1897, p. 96. La si renseignée biobibliographie du chanoine U. Chevalier contient aussi le nom de Thaddée, mais sans ajouter aucun renseignement nouveau.

archives. L'épitrope Cléophas y a mis beaucoup de bonne volonté. Rien (1). »

Cette absence complète de renseignements sur un homme, qui, comme archevêque de Jérusalem, avait pu jouer un certain rôle, est bien de nature à étonner. Mais elle peut encore s'expliquer. Et l'on n'a pas le droit de conclure, parce qu'on n'en sait rien, que Thaddée n'a jamais existé. Il faut même croire que ce personnage paraissait à certains avoir accompli une grande œuvre en écrivant contre les Juifs, puisque le titre de son livre est suivi dans le cod. 887 de ces deux vers, dont on ne saurait dire s'ils expriment l'opinion du copiste pour le livre qu'il transcrit, ou la naïve confiance de l'écrivain :

Θαδδαῖος εἴργει τῶν Ἰουδαίων θράσος
ὥσπερ χαλινῷ τῇδε φιμώσας βίβλῳ.

Ce qui est ainsi traduit par le lecteur du suppl. 120, à qui nous devons les notes déjà signalées :

Thaddaeus arcet Judaeorum audaciam
In frani morem tali constringens libro.

L'introduction de l'ouvrage ne semble pas légitimer cette confiance, car rien n'est plus banal que ces quelques lignes :

Ἔδει μὲν ἡμᾶς διεξοδικώτερον τὴν τῶν ἀσεβεστάτων Ἰουδαίων ἅλωσιν, ἣν ὑστάτην καὶ κακοδαιμονεστάτην πασῶν τῶν ἄλλων προσήκαντο, ποικιλίᾳ προοιμίων καὶ γλαφυρῷ τῷ λόγῳ μετεξιέναι. Ἀλλ' ὅτι τὸ τῆς παροιμίας τὸν κανόνα ἡμῖν ἐπεισάγον ῥητὸν τἄλλα τε παραλείπειν πεποίηκεν, ἄρχεσθαι δὲ ἐξ αὐτῶν τῶν πραγμάτων, τὸ ἐνδόσιμον τῆς ὑποθέσεως ἐνέδωκεν, ἄλλως τε καὶ τὸ τῆς μακρηγορίας ἀηδὲς τοῖς ἀνθρώποις ἀπᾷδον πέφυκε· διὰ δὴ ταῦτα οὕτω τοῦ ἔργου ἠρξάμεθα. καὶ τἄλλα ἐάσαντες τὰς πάλαι προρρηθείσας περὶ τῆς ἁλώσεως διὰ τὴν ἀπειθίαν αὐτῶν καὶ σκληροκαρδίαν προρρήσεις διαρρήδην δηλώσομεν.

On peut donner de ce prologue la traduction suivante :

« Il nous faudrait de longs développements pour raconter avec des prologues variés et en un langage élégant la dernière et la plus funeste des conquêtes dont furent victimes les Juifs très incrédules. Mais le dit proverbial qui fournit notre règle

(1) Je tiens à remercier le T. R. P. Lagrange de la complaisance avec laquelle il a cherché à se renseigner. Mes remerciements vont également à l'épitrope Cléophas, du patriarcat grec de Jérusalem.

de conduite nous apprend à omettre tout le reste, et à trouver le prélude de notre sujet dans le récit des faits eux-mêmes. Aussi bien les longs discours sont-ils désagréables aux hommes et souvent faux. Voilà pourquoi nous commencerons ainsi notre ouvrage : nous laisserons de côté tout le reste, et nous montrerons en termes précis les anciennes prédictions relatives à cette conquête qui est due à l'incrédulité des Juifs et à la dureté de leurs cœurs. »

A la suite de cette introduction, qui, nous l'avons déjà remarqué, avait été omise par le scribe du cod. 1285, s'ouvre le récit du dernier siège de Jérusalem par Vespasien et par Titus. Rien d'original dans ce récit, dont une première lecture suffit à donner l'impression du déjà connu. Tous les détails en sont en effet empruntés à l'historien Josèphe ; et notre auteur ne se contente pas de demander à son prédécesseur les idées ou les faits, il copie ; il transcrit servilement des passages entiers ; de temps à autre un changement d'expression, une transposition de phrases, l'omission d'un trait raconté par l'écrivain juif : ce sont là les seules libertés qu'il se permet vis-à-vis de son modèle. Et tout de suite, nous savons dans quel genre littéraire il faut classer l'ouvrage de Thaddée : c'est un centon, c'est-à-dire ce qu'il y a au monde de moins intéressant et de moins original.

La suite du livre ne fait que confirmer ce jugement : la prise de Jérusalem, explique l'auteur, a été prédite par les prophètes et par le Christ. Aussi au récit du siège succède un long défilé d'oracles, dont le groupement peut être dû à l'un de ces recueils de *testimonia* comme nous savons qu'il en existait de longue date.

Les citations bibliques sont confirmées et interprétées par le témoignage des Pères : d'abord de saint Grégoire de Nazianze, à qui est emprunté un long fragment de l'*Orat.* VI, 17-18 ; *P. G.* XXXV, 741 s. ; puis et surtout de saint Jean Chrysostome dont les discours contre les Juifs, spécialement les trois derniers, sont mis au pillage, découpés en fragments, et recopiés sans vergogne. Nous ne quittons saint Jean Chrysostome que pour tomber dans un texte des Constitutions apostoliques, introduit de la manière suivante : περὶ ὧν μέντοιγε ἐν ταῖς ἀποστολικαῖς διατάξεσίν φησιν ὁ θεῖος λόγος. Le passage cité appartient aux

livres VI, cap. 22, 2-5; 20, 5-11 et V, cap. 12, 2 (1).

Après quoi, c'est l'autorité de Théodoret qui est invoquée par le copiste — car on ne peut guère lui donner un autre nom : autant qu'il semble, les morceaux cités appartiennent à la préface du commentaire sur Daniel, et au commentaire de Joël. Le grand Cyrille (d'Alexandrie) apporte ensuite son témoignage pour expliquer des textes de Joël et de Zacharie : si les citations ne sont pas absolument textuelles, on retrouve sans peine dans les commentaires de l'évêque d'Alexandrie les passages dont s'est inspiré notre traité (2).

Le tout s'achève par une chronologie, que suit dans les mss. 887 et Sup. 120 une brève conclusion : « Il y a donc depuis Adam jusqu'à la dernière conquête de Jérusalem cinq mille deux cent soixante-deux ans ; depuis la première construction du temple de Salomon et de la ville, mille quatre-vingt-huit ans ; depuis la seconde construction, cinq cent quatre-vingt-seize ans; depuis le siège sous Antiochus, deux cent quarante-huit ans; depuis l'Ascension du Christ jusqu'à présent, mille deux cent soixante-cinq ans.

« Que personne n'hésite maintenant, étant évident que c'est à cause de leur incrédulité et de leurs souillures, du sang qui couvre leurs mains et de cette transgression scélérate qu'ils ont souffert ces maux. Et depuis la dernière prise de Jérusalem, tant d'années ont passé qu'ils n'ont pas pu et ne pourront pas être délivrés de ces calamités. »

On peut citer le texte grec de ce dernier paragraphe :

Ἀπὸ τῆς ἀναλήψεως τοῦ Χριστοῦ ἕως τοῦ νῦν ασξε'. Μηδεὶς τοίνυν ἀμφιγνοείτω, φανεροῦ ὄντος ὡς τῆς ἀπιστίας αὐτῶν καὶ μιαιφονίας καὶ τῆς παλαμναίας ἐκείνης παρανομίας ταῦτα πεπόνθασι. Καὶ γὰρ ἐκ τῆς ἐσχάτης ἁλώσεως τοσούτων παρελθόντων ἐνιαυτῶν οὐκ ἐδυνήθησαν οὔτε δυνήσονται τῶν δεινῶν ἀπαλλαγῆναι.

Dans le ms. 1285, la conclusion est remplacée par une citation du canon des chroniques d'Eusèbe. Et cela est bien étonnant; car ainsi se trouve fortifiée l'impression que le scribe de ce manuscrit s'est borné à copier, sans nom d'auteur, sans titre,

(1) F. X. Funk, *Didascalia et Constitutiones apostolorum*, Paderbonae, 1906, t. I, p. 355, 20-357, 23 ; 351, 7-353, 8; 358, 8-26 ; 267, 8-19.

(2) Cf. en particulier Cyrille Alex., *in Isa.* II 2, c. 13.

sans introduction, et sans conclusion, le chapitre détaché d'un ouvrage plus considérable.

C'est là en effet ce qui est arrivé; car, si l'on met à part les quelques lignes du début et de la fin que j'ai recopiées ici, tout notre texte n'est autre qu'un chapitre de Georges Hamartolos. On connait ce chroniqueur byzantin qui écrivait au milieu du IX^e^ siècle, sous le règne de Michel VII, et l'on sait le succès obtenu par sa chronique, devenue le livre de chevet, et la source inépuisable de tous ses successeurs dans l'art de raconter l'histoire (1).

Que l'on ouvre cette chronique de Georges Hamartolos, au chapitre 128 du livre III (*P. G.* CX, 452) : c'est ce chapitre intitulé περὶ τῆς ἁλώσεως Ἱερουσαλήμ, qui constitue précisément d'un bout à l'autre toute l'œuvre attribuée par nos manuscrits à Thaddée de Péluse. Il suffit de le lire pour s'en rendre compte. Au plus, dans les deux ou trois passages consacrés à la chronologie ont été introduits des changements de chiffres, destinés à cadrer avec les dates actuelles. Ainsi Georges écrit, à propos du temps écoulé depuis la ruine de Jérusalem : νῦν δὲ οὐδὲν τοιοῦτον γεγένηται, ἀλλὰ φ' ἐτῶν ἐξ ἐκείνου διελθόντων etc. (*P. G.* CX, 489 *C*), ce que Thaddée corrige ainsi : ἀλλὰ χιλίων ἑκατὸν ἐτῶν (fol. 19 v.) (2). On peut remarquer d'ailleurs que tout le passage est emprunté à saint Jean Chrysostome, *Adv. Iud.* VI, 2 ; *P. G.* XLVIII, 905, qui écrivait : νυνὶ δὲ οὐδὲν τοιοῦτον γεγένηται ἀλλ' ἑκατὸν καὶ δὶς τοσούτων ἐτῶν καὶ τρὶς καὶ τετράκις καὶ πολλῷ πλειόνων παρελθόντων· πεντακοσιοστὸν γὰρ λοιπὸν ἐξ ἐκείνου ἐστὶν ἔτος μεχρὶς ἡμῶν. De même, à la fin de son traité, Thaddée écrit : γίνονται οὖν... ἀπὸ τῆς ἀναλήψεως τοῦ Χριστοῦ ασξε' (fol. 27 r.). Georges Hamartolos porte le chiffre μδ', qu'il faut probablement corriger en ωδ' (*P.G.* CX, 508 *A*).

Il est dès lors inutile de se préoccuper davantage de l'écrit de Thaddée de Péluse contre les Juifs. L'étude de cet écrit appartient à la critique de Georges le Moine, dont on connait

(1) Cf. K. KRUMBACHER, *op. cit.*, p. 352 ss.
Parmi ceux qui ont ainsi pillé Georges Hamartolos, il faut, du moins pour ce qui regarde ce chapitre de la Chronique, citer Georges Kedrenos (fin du XI^e^ s.), qui recopie, lui aussi, toute la seconde partie de notre texte; *P.G.* CXXI, 421-461.

(2) Je cite le fol. du ms. 1285.

l'excellente édition préparée par les soins de M. de Boor (1). Le nom seul de Thaddée subsiste, à défaut d'un ouvrage original qui puisse se réclamer de lui. On peut croire, conformément aux indications des manuscrits, qu'un personnage de ce nom fut en effet patriarche de Jérusalem dans les dernières années du XIII^e siècle; peut-être séduit par la force des arguments rassemblés par Georges contre les Juifs, fit-il copier à part le chapitre du chroniqueur, en lui ajoutant introduction et conclusion; encore le ms. 1285 nous permet-il de croire que le chapitre de Georges a circulé seul, sans les quelques lignes originales qui l'entourent dans les deux autres copies. Mais l'obscurité qui enveloppe le nom de Thaddée est plus complète que jamais. La seule chose que l'on savait de lui était l'existence de son œuvre littéraire : il faut même lui refuser cette œuvre, et rayer définitivement son nom dans les Histoires de la littérature byzantine, et parmi ceux des écrivains antijudaïsants. Ce que l'on appelait jusqu'ici l'*adversus Iudaeos* de Thaddée de Péluse n'est qu'un centon, copié textuellement dans la Chronique de Georges Hamartolos.

Gustave BARDY.

Lille.

(1) C. DE BOOR : *Georgios Monachos, Chronicon*, 2 vol., Leipzig, 1904-1905.